

Consigne sur la réduction du gaspillage de vaccins dans les cliniques et les pharmacies

(RRS, pharmacies, FSLD, Premières Nations, cliniques d'employeurs, sites de cliniques de vaccination massive)

La consigne sur la réduction du gaspillage de vaccins dans les cliniques et les pharmacies est fondée sur les principes de planification de la [Stratégie de vaccination du Nouveau-Brunswick](#).

- **Transport sécuritaire** : Afin de réduire au minimum le gaspillage de vaccins, veuillez consulter la [PON sur le transport des vaccins contre la COVID](#).
- **Intégrité** : Le transport des vaccins doit se faire pour un usage immédiat dans le cadre des cliniques prévues, et non pour en faire une réserve dans un autre établissement. L'approvisionnement principal en vaccins doit être entreposé dans un hôpital régional ou chez McKesson.
- **Réduire le gaspillage** : Disposer de listes de réserve reprenant des personnes à vacciner de la liste prioritaire pour la **phase 2**, en cas de désistement ou de doses supplémentaires, avec l'option finale de vacciner les personnes disponibles à ce moment-là dans la région.

Doses supplémentaires

Avant les cliniques, il faut mettre en place un plan concernant l'utilisation de tout vaccin supplémentaire restant à la fin de la clinique.

Assurez-vous d'avoir mis en place une planification d'urgence. Tous les responsables de cliniques doivent disposer d'une liste d'attente de personnes admissibles qui peuvent être appelées à se présenter à la clinique de façon urgente pour recevoir toute dose restante, avec l'option finale de vacciner les personnes disponibles à ce moment-là dans la région.

1. La démarche privilégiée est d'administrer les doses supplémentaires aux groupes prioritaires définis dans le plan de déploiement de la vaccination du gouvernement du Nouveau-Brunswick.
2. Voici quelques idées pour aider à déterminer les personnes des catégories prioritaires de la **phase 2** et le vaccin contre la COVID-19 à administrer à une population donnée :
 - Pfizer/Moderna
 - Personnes âgées de 65 à 85 ans
 - Vaccins à vecteur viral (AstraZeneca/COVISHIELD/Janssen) conservés entre 2° et 8°C
 - Lorsqu'il existe un réfrigérateur à vaccins approprié permettant de maintenir la chaîne du froid avec une alimentation de secours et un système d'alarme, les doses supplémentaires peuvent être remises dans le réfrigérateur à vaccins. Il faut tout mettre en œuvre pour administrer les doses le jour même ou le lendemain.
 - Une fois le septum perforé, la fiole peut être remise au réfrigérateur, mais la durée cumulative de conservation à la température ambiante ne doit pas excéder 6 heures, et la durée cumulative totale de conservation ne doit pas excéder 48 heures.

- Les doses prélevées dans les seringues doivent respecter les mêmes restrictions relatives au temps et à la température que le flacon et doivent être administrées à la même date limite d'utilisation que le flacon d'où la dose est prélevée.
3. Lorsqu'il reste des doses dans une **clinique ou une pharmacie** et que la liste d'attente est épuisée à la fin de la clinique, on encourage les installations à ne pas gaspiller les vaccins et à les administrer aux catégories de personnes suivantes :
- Pour les vaccins ARNm et à vecteur viral : Les bénévoles de la clinique ou tout Néo-Brunswickois qui souhaite recevoir le vaccin.
 - Autrement, pour les vaccins à vecteur viral, suivez le même processus relatif à la chaîne du froid décrit au point n°2 ci-dessus.

Les décisions concernant l'administration de doses à des personnes qui ne sont pas actuellement admissibles (pour éviter le gaspillage) doivent être consignées. Le suivi des personnes qui reçoivent les doses supplémentaires doit être géré par le responsable de la clinique, puis communiqué au bureau régional de Santé publique.

Mélange et regroupement des fioles

Des quantités résiduelles de vaccins dilués ont été observées dans certaines fioles.

À cause de la pénurie et de retards d'approvisionnement de vaccins contre la COVID-19, il a fallu opter rapidement pour le regroupement des vaccins dans deux fioles ou plus pour maximiser le nombre de doses disponibles. Santé publique Nouveau-Brunswick est en faveur du regroupement des doses par les vaccinateurs, au besoin, dans les conditions suivantes :

- Observer une technique aseptique au cours de la manipulation du vaccin et minimiser le contact avec les fioles et le nombre de fioles percées pour réduire le risque de contamination.
- Observer des pratiques d'hygiène des mains avant de manipuler le vaccin.
- S'assurer que c'est la même personne qui prépare les doses et qui regroupera les fioles.
- Lors de l'extraction à partir d'une fiole multidose, pour l'utilisation initiale et subséquente, essuyer fermement et rapidement la surface du joint en caoutchouc avec un tampon d'alcool, s'assurer d'appliquer de la friction et laisser sécher pendant au moins 10 secondes.
- Obtenez une dose complète de l'un ou l'autre des produits de vaccination en utilisant jusqu'à un maximum de 3 fioles séparées du **même produit vaccinal** (par exemple, Pfizer avec Pfizer; Moderna avec Moderna; Janssen avec Janssen; les vaccins d'AstraZeneca et de COVISHIELD sont interchangeables) avec le même numéro de lot du vaccin.
- Les fioles doivent être utilisées à peu près en même temps. Le mélange de produits de vaccination résiduels provenant de deux ou plusieurs fioles doit avoir lieu dès que possible après la première ponction du flacon, c'est-à-dire qu'il n'est pas recommandé de conserver de multiples fioles ayant un volume résiduel pour les mélanger à la fin de la période de conservation du vaccin.
- Si l'on a recours à plusieurs fioles pour constituer une dose complète, utiliser seulement les fioles contenant une quantité résiduelle.
- Ne pas ajouter les quantités résiduelles à une fiole différente contenant encore au moins une dose complète du vaccin afin de récupérer le plus de doses possible et d'immuniser un plus grand nombre de personnes.

- Pour aider avec l'extraction de la quantité résiduelle de vaccin à partir d'une fiole multidose, inverser la fiole et s'assurer que l'extrémité de l'aiguille est en dessous du niveau du fluide et se trouve dans la rainure du bouchon en caoutchouc. Après l'extraction de la quantité résiduelle de vaccin, retirer l'aiguille de la fiole et expulser la ou les bulles d'air.
- Bien vérifier la seringue pour s'assurer que celle-ci contient le volume de la dose totale recommandée avant d'administrer la dose.

Pénurie

En cas de pénurie de vaccins lorsque les cliniques de la deuxième dose reprendront, aiguiller les personnes vers une clinique du bureau régional de Santé publique ou d'une pharmacie locale pour qu'elles reçoivent leur seconde dose.

Changement de produit par dose

Il n'est pas recommandé de basculer entre différents produits vaccinaux à ARNm pour la deuxième dose. Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) a déclaré que, si le produit de vaccin utilisé pour une dose reçue précédemment n'est pas connu ou accessible, il faut tenter de compléter la série de vaccins par un vaccin ARNm contre la COVID-19 de type semblable.

Les vaccins d'AstraZeneca/COVISHIELD se sont révélés comparables et interchangeables selon Santé Canada. Par conséquent, vous pouvez recevoir votre première dose d'un vaccin d'AstraZeneca et votre deuxième dose d'un autre produit de vaccination d'AstraZeneca. [Consulter les monographies de produits.](#)

Intervalles entre les doses

D'après le CCNI, la deuxième dose devrait être administrée 28 jours après la première. Le 3 mars 2021, le CCNI a publié une nouvelle déclaration – [Réponse rapide du CCNI : Allongement des intervalles entre les doses des vaccins contre la COVID-19](#) pour optimiser les campagnes de vaccination précoces et la protection des populations au Canada. En mettant en œuvre une stratégie d'allongement de l'intervalle à quatre mois (16 semaines), le Canada sera en mesure de donner accès aux premières doses de vaccins très efficaces à un plus grand nombre de personnes plus tôt, ce qui devrait accroître plus rapidement l'équité en matière de santé¹.

Sur la base des recommandations du CCNI, le Nouveau-Brunswick a choisi de prolonger son deuxième intervalle de dose à 14 semaines (98 jours) pour tous les vaccins contre la COVID-19. Cela laissera un tampon de deux semaines pour des circonstances imprévues et ne dépassera pas les quatre mois (16 semaines) recommandés par le CCNI. Pour plus d'informations sur le plan de déploiement de la vaccination du Nouveau-Brunswick, visitez la [section sur les vaccins du site Web du GNB](#). Cette information pourrait changer à tout moment à mesure que plus de données sont recueillies.

¹ Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) : Déclarations et publications- Allongement des intervalles entre les doses des vaccins contre la COVID-19 pour optimiser les campagnes de vaccination précoces et la protection des populations au Canada

Gaspillage

Pour les RRS, les FSLD et les Premières Nations, toutes les doses gaspillées doivent être consignées dans les feuilles de travail de suivi des cliniques accessibles à partir du site SharePoint sur la vaccination contre la COVID.